

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 12 F — C.C.P. Lyon 101-98
 Etranger 13 F
 Scolaires Réduction de 50 %

Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés
au nom de la **SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir
la dernière bande et la somme de 1 F. (Timbres acceptés).

Les filons aurifères de la Perma n'ont encore jamais été reconnus en profondeur.

Des recherches de phosphate sont actuellement poursuivies par un groupe privé important dans le bassin sédimentaire côtier et les possibilités de découverte d'un gisement phosphatier du type togolais ne sont pas exclues.

Les pourparlers d'établissement d'une cimenterie d'une capacité de 100 000 t à partir du calcaire d'Onigbolo sont très avancés.

Une société italienne envisage la mise en exploitation prochaine du marbre de Dadjo dont les essais de débitage et de polissage ont révélé le bel effet décoratif et les possibilités de commercialisation sur le marché international du marbre.

Ces premiers résultats ne doivent point faire perdre de vue l'importance de l'effort de recherche restant à accomplir pour achever de préciser les possibilités minières du Dahomey.

Les activités industrielles du pays sont actuellement essentiellement orientées vers la transformation des substances oléagineuses, produit-clé de l'économie dahoméenne, mais le développement de la recherche minière est un des objectifs majeurs du plan quinquennal de développement (1966-1970).

L'ampleur du problème et surtout les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien cette tâche dépassent évidemment les possibilités du Service des Mines du Dahomey, qui poursuit néanmoins les recherches dans le cadre de ses moyens. Seule une aide extérieure peut permettre l'exécution d'un programme exhaustif de recherches utilisant les méthodes modernes de prospection les plus efficaces.

L'enjeu est d'importance lorsque l'on considère dans quelle mesure la mise en valeur de corps minéralisés importants est susceptible d'améliorer le standing de la population par les ressources supplémentaires qu'elle lui apporte.

UN DIPTERE TACHINIDE PARASITE DE *PIERIS ERGANE* GEYER EN FRANCE

par P. RÉAL.

Comme il a été signalé par ailleurs sans plus de précisions, nous avons obtenu un *Tachinidae* parasite de *Pieris ergane* Gey. subsp. *gallia* Mezger au cours d'un élevage de cette espèce, en provenance des Pyrénées-Orientales.

Cet élevage correspond certainement à la seconde génération de chenilles, c'est-à-dire à la première estivale : les imagines éclosent dès les premiers jours de juin.

Nous n'avions, sur une dizaine de chrysalides, qu'un seul hôte certain. Alors que la teinte normale du corps est d'un vert bleuâtre pâlisant avec l'âge, particulièrement sur les ptérothèques, la nymphe parasitée rougit rapidement. Le troisième jour notre exemplaire livra passage à deux asticots. Peut-être avons-nous eu le tort d'en mettre un dans l'alcool, car le hasard voulut que le second qui se transforma en puparium au bout de 4 jours (6 juin) donnât une femelle le 15 juin.



Fig. 1. -- Chrysalide de *Pieris ergane* perforée, et puparium de *Phryxe* sp.
(Diapositive de J.-C. ROBERT, reprise par P. RÉAL).



Fig. 2. -- *Phryxe* sp., parasite de *Pieris ergane*.
(Cliché P. RÉAL).

Malgré cela nous avons adressé ce Diptère au British Museum. Notre collègue A.C. PONT nous écrivit peu après ceci (traduction) : « Le Tachinide a été soumis à M. R.W. CROSSKEY qui répond : il s'agit d'une espèce de *Phryxe*, peut-être *P. longicauda* Wainwright. Une identification précise ne peut être faite avec une seule femelle ».

Nous avons eu dans notre élevage une certaine mortalité (environ 30 %) due, semble-t-il, surtout à des maladies bactériennes qui provoquent un noircissement de l'insecte. Mais nous ne serions pas étonné qu'il s'agit là d'une conséquence secondaire car une autre chrysalide avait commencé par présenter un rougissement.

Nous espérons pouvoir reprendre ces élevages en 1967.

(Laboratoire de Biologie animale
de la Faculté des Sciences de Besançon).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 8 mars 1967.

TOMOCARABUS CONVEXUS PYRENAICUS BORN
(COLEOPTERE CARABIDAE).
ELEVAGE ET STADES LARVAIRES

par P. RAYNAUD.

Position systématique :

Par DE LAPOUGE : Genera Insectorum :
subg. *Tomocarabus* Reitter,
convexus Fabricius,
pyrenaicus Born.

Par BREUNING :
Tomocarabus Reitter,
convexus Fabricius,
pyreneaicola Csiki,

Par WINCKLER :
Tomocarabus Reitter,
convexus Fabricius,
pyrenaicus Born.

ELEVAGE ET STADES LARVAIRES

Mise en élevage, en février 1931, d'un couple : mâle et femelle, recueillis au Val d'Oriège, sous la mousse, en état d'hivernage.

Le 10 mai, la femelle ayant pondu, il fut trouvé trois œufs, mais deux étaient en mauvais état et furent rejetés. Le 20 mai six œufs normaux furent recueillis et mis en élevage séparément, et ce fut tout.

Première ponte : éclosion de l'œuf le 25 mai. Première mue le 10 juin. Deuxième mue le 26 juin mais la nouvelle larve mourut peu après.

Deuxième ponte : éclosion des œufs du 20 mai au 1^{er} juin. Première mue les 9 et 10 juin : une larve traînante mourut le 19 juin sans muer. Les autres effectuèrent une deuxième mue du 20 au 26 juin, mais elles moururent quelques jours après pour une cause inconnue.

Cela mit fin à cet élevage, fort à regret.